Vol. XLII — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 22 Janvier 1913. — No. 12

ABONNEMENT

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

La Presidence de la Republique Francaise

Tous ceux qui aiment la France, tous ceux qui ont confiance en la France, se sont réjouis en apprenant l'élection de M. Raymond Poincaré au poste de président de la République. C'est le plus magnifique président que la France ait choisi depuis Mac-Mahon le glorieux maréchal.

Elu de l'Assemblée Nationale, M. Poincaré est revenu de Versailles à Paris en triomphe. La foule se massa devant la gare pour le recevoir. Chez lui il trouva la maison remplie de fleurs, de télégrammes venus de toutes les parties de la France. Jusqu'à l'aube du samedi matin la population de l'avenue des Champs Elysées circula aux abords de la demeure du président-élu et l'acclama. M. Poincaré parut à une fenêtre et dit au peuple: "Ne criez pas : Vive Poincaré, mais vive notre pays."

Vive le pays de France, voilà en effet ce qu'on a envie de crier au spectacle que nous donne actuellement la France.

Lors de l'incident d'Agadir, en juin 1911, on craignit une guerre entre la France et l'Allemagne. La question du Maroc s'envenima à un tel point qu'on parla de mobilisation. Paris envoya des provisions et de la poudre pour ravitailler ses magasins militaires sur toute la frontière de l'Est. En une nuit l'Angleterre mit sa flotte en état d'offensive et avertit l'Allemagne d'avoir à borner ses exigences. Dans le fond du tableau, la Russie remua, elle aussi. L'Europe s'avançait peut-être vers un conflit.

C'est de cette situation tendue que naquit en France ce qu'on a appelé le "ministère national"; la France comprit qu'elle avait à faire face à des éventualités formidables et elle chercha ses hommes les plus forts. Elle choisit comme chef du gouvernement Raymond Poincaré, avocat, académicien, homme politique jusque-là plutôt réfractaire aux séductions du Pouvoir.

Le ministère Poincaré règla la question du Maroc à la satisfaction de la France; il renforça l'armée; il s'attaqua hardiment aux problèmes de la politique internationale et aux questions d'ordre intérieur. On comprit partout que la France regardait les événements en face et était prête à tout. Le ministère Poincaré en un mot organisa la résistance aux dangers du dehors et du dedans. C'est peut-être grâce à ce ministère que la paix a été préservée en Europe en dépit de tous les périls.

La nomination de M. Poincaré à la présidence de la République en de telles circonstances, c'est l'affirmation par la France qu'elle entend se faire gouverner à l'intérieur par ses meilleurs hommes et que, malgré les prophètes à courte vue qui annoncent toujours sa déchéance, elle veut maintenir son prestige dans le concert des nations.

Sans doute il convient pour les journaux catholiques de faire leurs réserves sur le caractère encore hostile du gouvernement français aux idées religieuses. Il faut dire que sous ce rapport on pourrait dresser un réquisitoire considérable contre la France officielle. Mais il faut dire aussi que, là-dessus comme sur d'autres points, les hommes politiques français reviennent à des idées plus saines. Il y a quelques années, on a signalé l'évolution vers la Vérité, vers la Foi, de beaucoup de philosophes et d'écrivains français; c'étaient Ferdinand Brunetière, François Coppée, Jules Lemaître, Paul Bourget, et autres. Les hommes d'Etat, eux aussi, sont *en marche*; les derniers ministères ne ressemblent en rien aux anciens ministères de Waldeck-Rousseau et de M. Combes. On paraît fatigué en France de la persécution, qui n'a produit rien de bon pour personne, mais qui, en retour, a produit pour tout le peuple français des désastres nombreux.

Cependant la conversion définitive et complète des persécuteurs ne s'accomplira pas d'un seul coup; la guérison de toutes les plaies chez les victimes ne s'opèrera pas subitement. Pour arriver à ce résultat, il faudra un certain temps. Et ce retour des choses, ce devra être l'œuvre non-seulement des ennemis de l'Eglise, qui s'amenderont, mais aussi l'œuvre des catholiques, qui s'affirment de plus en plus, et dont les efforts, nous l'espérons tous ardemment, finiront par vaincre tous les obstacles.

NOEL BERNIER.

LE SCRUTIN

Au premier tour de scrutin, les sénateurs et députés ont donné 429 voix à M. Raymond Poincaré et 327 voix à M. Jules Pams. La majorité absolue n'ayant pas été obtenue, un autre tour de scrutin était nécessaire. La majorité absolue est de 435 voix. Le résultat du premier tour de scrutin a été le suivant: Raymond Poincaré, 429 voix; Jules Pams, 327; Marie-Edouard Vaillant, 63; Paul Deschanel, 18; Félix Ribot, 16; Léon Bourgeois, 4; Alexandre Millerand, 2; Alfred Mascuraud, 2; Théophile Delcassé, 2; Antonin Dubost, 1; Henri Rochefort, 1. Cinq votes ont été déclarés nuls.

Le deuxième tour de scrutin a été pris immédiatement et M. Raymond Poincaré a été déclaré élu président de la république française. M. Poincaré est le neuvième président appelé à diriger la barque de l'Etat, depuis l'établissement de la troisième république.

BIOGRAPHIE

Raymond Poincaré, homme politique français, naquit à Bar-le-Duc, en 1860. Fils d'un inspecteur général des Ponts et Chaussées, licencié ès lettres, docteur en droit, avocat à Paris, rédacteur judiciaire au "Voltaire", il devint chef du cabinet de Develle, ministre de l'agriculture (1886-1887), fut élu en 1887 député de la Meuse, comme républicain et réélu à Commercy, en 1889, 1893, 1898 et 1902.

Esprit net et précis, orateur éloquent et sobre, il devint ministre de l'instruction publique dans le cabinet Dupuy (avril-décembre 1893), rapporteur général du budget 1894, ministre des finances dans le cabinet Dupuy (mai 1894 janvier 1895), ministre de l'instruction publique dans le cabinet Ribot (janvier-novembre 1895), puis vice-président de la Chambre. Il a été nommé en 1903, sénateur du département de la Meuse.

M. RAYMOND POINCARE

Membre du conseil supérieur des Beaux Arts, du conseil des Musées nationaux; président de l'Union philotechnique de France, président de la Société des Amis de l'Université de Paris; vice-président de la société d'Encouragement au Bien; vice-président de la Société des Amis du Louvre; vice-président de la Société des Amis de Versailles; membre de la société des gens de lettres; en 1907; membre de l'Académie Française, en 1910 en remplacement de Barboux. Il épousa Mlle Henriette Benucci en 1889. Il est le cousin germain de M. Henri Poincaré, membre de l'Institut, décédé. Il a reçu son éducation au Lycée de Bar-le-Duc et de Louis le Grand. Il est l'auteur de "Idées Contemporaines", "Etudes et Figures Politiques", "Causes Littéraires et Artistiques". Le 13 janvier 1912, il succédait à M. Caillaux à la présidence du conseil des ministres et prenait pour lui le portefeuille du ministère des affaires étrangères.

LE PRÉSIDENT ET SES ATTRIBUTIONS

Le Président de la République française est élu à la majorité des suffrages par le Sénat et la Chambre des Députés, réunis en assemblée nationale à Versailles.

Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. (Art. 2 de la loi constitutionnelle du 25 fév. 1875' relative à l'organisation des pouvoirs publics).

Un mois au moins avant le terme légal des pouvoirs du Président de la République, les Chambres se réunissent en Assemblée Nationale à Versailles (Congrès) pour procéder à l'élection du nouveau Président.

En cas de décès ou de démission du Président de la République, les deux Chambres se réunissent immédiatement en Congrès et de plein droit. (Art. 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875).

Le Président de la République a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres. Il a le droit de faire grâce. Il dispose de la force armée. Il préside aux solennités nationales. Les envoyés et ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Il peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés.

Il négocie et ratifie les traités; il en donne connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sureté de l'Etat le permettent.

Il ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment des deux Chambres.

Il n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Il ne peut être mis en accusation que par la Chambre des Députés et ne peut être jugé que par le Sénat, constitué en haute cour de justice.

Il jouit d'une indemnité annuelle de 1,200,000 fr.

L'Emplacement de l'Universite

Il paraît décidé que l'Université du Manitoba s'installera à Saint-Vital. Le gouvernement Roblin a offert au Conseil de l'Université, qui l'a accepté, un emplacement de cent quarante acres environ, sur le bord de la rivière Rouge, à côté du nouveau collège agricole.

Ceux qui ont autre chose à faire que de critiquer pour critiquer approuveront ce choix. On peut en effet se faire une idée de ce que seront ces nobles édifices bâtis dans une contrée superbement boisée, où il y aura place pour de grands jardins et de vastes cours, où l'on aura comme décor et comme lieu de délassement une rivière large et profonde.

On se rendra à la ville en vingt minutes par le tramway; de grandes routes d'asphalte seront construites en même temps que le tramway. On sera donc virtuellement aux portes de la ville, sans en subir l'étourdissante et continuelle rumeur.

On prévoit déjà que ce pays de grands bois, de tranquillité et de fraicheur se peuplera de résidences. Les journaux annoncent que des citoyens éminents se pourvoient de propriétés partout sur la falaise de la rivière. D'ici quelques années cette région sera garnie de châteaux et de jardins comme peut-être nulle part ailleurs dans l'Ouest Canadien.

Ceux qui affirment que le Conseil de l'Université et le Gouvernement Roblin auraient dû adopter le *Tuxedo Park* savent eux-mêmes qu'ils sont dans l'erreur. Ils savent que les bords de la rivière Assiniboine immédiatement à l'ouest de Winnipeg ne peuvent supporter la comparaison avec les bords de la rivière Rouge comme pittoresque et comme avantages; ils savent que le canotage, par exemple, ce *sport* classique de toute université anglaise qui se respecte, est impossible sur la rivière Assiniboine, pendant que la rivière Rouge est très propice à tous les exercices nautiques; ils savent que la région de Tuxedo demanderait pour être embellie des sommes considérables; ils savent de plus que l'extension continuelle de Winnipeg permettra de disposer avec profit du terrain de Tuxedo et que, par conséquent, il n'y aura, de ce fait, aucune perte, soit pour l'Université soit pour la province.

Prévoyant que l'Université s'en irait éventuellement à St-Vital, les RR. PP. Jésuites ont acheté il y a quelques années un terrain, du côté est de la rivière Rouge, juste en face des futurs édifices de l'Université. Voilà qui s'appelle avoir du flair et du sens pratique.

HOME RULE

La Chambre des Communes britannique a adopté le bill du Home Rule par un vote de 367 contre 257, soit une majorité de 110.

Le bill qui coûta à Gladstone son ministère, mit presque fin à sa carrière politique et fut rejeté par la Chambre des Lords, ne fut adopté que par une majorité de 34, soit 301 contre 267.

Quel sera le sort de la mesure adoptée hier? La Chambre des Lords le rejettera, mais elle sera impuissante à supprimer la mesure, le rejet des Pairs ne pouvant avoir d'autre effet que d'en suspendre l'adoption finale.

La ville d'Edmonton

RAVAGÉE PAR UNE TERRIBLE CONFLAGRATION

Un sérieux incendie a détruit, le 17 du courant, l'édifice de la "Canada Rubber Co." dans le quartier du commerce de gros. L'un des murs du bâtiment s'est écroulé sur une bicoque occupée par des Italiens et plusieurs d'entre eux ont perdu la vie.

Les pertes sont évaluées à $400,000.

Des bureaux de la "Canada Rubber" l'incendie s'est propagé aux bâtiments occupés par la "Edmonton Produce Co.," la "Eastern Cartage Co.," la "Vernon Fruit Co.," la "Dominion Brokerage Co." et la "Snowden Oils Co." Ce dernier a été complètement détruit. Le nombre des victimes est supposé-t-on de quatre. Le chef de la brigade Lander a été conduit à l'hôpital, après avoir été suffoqué par la fumée; il recouvrera la santé.

Pas de sots prejuges

(*La Patrie*)

Il est vraiment amusant de voir les efforts que l'opposition tente pour soulever les préjugés dans la province de Québec au sujet de l'aide temporaire que le gouvernement canadien est appelé à donner à l'Angleterre.

Devant le problème de notre avenir qui se pose carrément, les hableries de husting perdent de leur sel !

Nous sommes partie de l'Empire ou nous n'en sommes pas.

Tant que nous serons satisfaits de vivre sous l'égide de la Couronne britannique,—pas une voix ne s'élève pour demander la rupture du lien colonial,—nous devons remplir les obligations que comporte le titre de sujet anglais.

Que sert-il de blaguer nos populations et de tromper leur bonne foi ?

L'Angleterre a besoin de l'aide de ses colonies; les autorités impériales l'ont déclaré aux diverses conférences qui ont eu lieu à Londres et auxquelles les représentants des plus importantes possessions britanniques assistaient; elles le déclarent de nouveau dans l'important mémoire que M. Borden a communiqué aux Chambres. Elles ajoutent même qu'une offre de puissants dreadnoughts sera accueillie avec reconnaissance, parce que cette participation des colonies à la défense de l'Empire, serait à la fois pratique et efficace.

Comment le Canada peut-il sacrifier son autonomie en faisant cadeau à l'Angleterre de $35,000,000, soit le prix de trois dreadnoughts, quand cette contribution et ces "dreadnoughts" ont précisément pour objet d'augmenter la force de la flotte anglaise et d'assurer la sécurité de la mère-patrie, qui nous a donné les institutions libres que nous possédons.

Lorsque la sécurité de l'Angleterre sera menacée, lorsque notre mère-patrie ne possèdera plus la suprématie des mers, notre autonomie, pour laquelle M. Lemieux prononce des phrases ronflantes, ne vaudra pas grand' chose. C'est pour la conserver, cette autonomie qui sert de paravent à tant de farceurs en ce moment, que le Canada doit s'empresser de prêter son concours le plus cordial aux autorités impériales.

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, etc., ont-elles abandonné et sacrifié leurs droits en offrant leur aide à l'Angleterre ?

Parler de tribut à propos d'une contribution volontaire et temporaire comme celle que le gouvernement Borden se propose de donner à la mère-patrie, c'est se moquer du public.

Ce n'est pas un tribut; c'est un hommage généreux, spontané et sincère.

Le Canada n'a-t-il pas le droit de se montrer bon prince à l'égard de la mère-patrie et de lui faire un cadeau, surtout quand il la voit traverser des heures angoissantes et des jours de cruelle anxiété ?

M. Lemieux et ses acolytes parlent de la contribution de $35,000,000 comme si le Canada se vouait à la ruine. Les revenus énormes du pays, l'ère de prospérité dont nous jouissons devraient consoler ces âmes timides et relever leur courage défaillant.

Tous les hommes bien pensants, tous les Canadiens-français qui veulent vivre en paix dans la Confédération, tous ceux qui veulent le maintien des institutions britanniques dénonceront avec nous la campagne malheureuse que certains hâbleurs poursuivre en ce moment dans notre province.

Le temps est passé où l'on pouvait faire appel aux passions et aux préjugés des foules !

Feu M. Joseph A. Senez

M. Joseph Amable Senez, de cette ville, est décédé le 20 du courant à l'âge de 82 ans.

M. Senez était le chef d'une famille respectée et bien connue dans Saint-Boniface, où il venait s'établir en 1882. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, quatre enfants: Mesdames M. Lamontagne, J. E. Cyr, et Messieurs Joseph et David Senez, tous de cette ville; aussi vingt petits-enfants et dix-sept arrière petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi prochain. Le convoi funèbre laissera la résidence de son gendre M. J. E. Cyr 181 rue Dumoulin, à 9.30 hrs. pour se rendre à la cathédrale où le service aura lieu. Parents et amis sont respectueusement invités de venir offrir une prière pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Le *Manitoba* présente à Madame Senez et à la famille en deuil ses vives sympathies.

M. Pierre Plamondon

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Pierre Plamondon, de St-Jean-Baptiste, mort la semaine dernière en Californie. M. Plamondon, malade depuis un certain temps, s'était rendu en Californie pour s'y faire soigner et pour profiter de ce climat, plus doux que le nôtre. Mais le mal était trop avancé, et notre ami est mort quelques jours seulement après son arrivée à Los Angeles. Il avait 41 ans.

Ce décès a causé de grands regrets à St-Jean-Baptiste, où le défunt était très estimé. Les funérailles ont eu lieu ce matin à St-Jean-Baptiste.

Nous offrons nos vives sympathies à la famille.

Union Nationale Francaise de l'Ouest

L'Union Nationale Française de l'Ouest, à son assemblée générale du 14 courant a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1913.

A l'unanimité, M. Jules Grymonpré, M. P. P. J., président sortant, a été nommé président d'honneur.

Ont ensuite été élu par acclamation :

Président: M. C. Buffet.

Vice-Président: M. E. Landier

Trésorier: M. H. Constant.

Secrétaire: M. Aug. de la Barrière.

Conseillers: MM. S. Fraineau, vétéran 1870-71; P. Simonot; R. Grymonpré; H. Brunache; J. E. Collon, P. Grant.

La réunion s'est terminée par des toasts chaleureux portés à la prospérité de l'Union Nationale Française de l'Ouest.

"LE VOYAGEUR"

Notre club de Raquette a donné jeudi soir une jolie fête: il recevait ses patrons; il honorait M. Albert Préfontaine, M. P. P. qui avait si bien accueilli les membres du club à Saint-Pierre; il célébrait aussi l'exploit de ces courageux jeunes gens.

C'est dire qu'il y avait forte assistance dans la salle Leclerc ce soir-là.

Le dîner, qui était succulent, fut dégusté avec appétit, et tapage; puis il y eut discours par M. le président Leclerc, M. J. A. F. Bleau, M. Joseph Bernier, M. P. P., patrons. M. l'abbé Messier, chapelain; M. Albert Préfontaine, M. P. P., M. Roger Goulet, M. A. Potvin, M. M. Manny, M. Ernest Lévêque et M. Noël Bernier.

M. Préfontaine se déclara enchanté d'avoir pu contribuer à recevoir les membres du *Voyageur* à St-Pierre. Au nom du distingué curé de la paroisse, M. l'abbé Jolys, au nom de la paroisse elle-même, il fit une invitation pour l'année prochaine. Les applaudissements qui soulignèrent ses paroles font prévoir une nouvelle invasion du joli village de Saint-Pierre à la prochaine saison !

M. Manny, qui porta la parole au nom de ceux qui avaient joui de l'hospitalité de M. Préfontaine et de ses amis, fit le récit rapide mais intéressant du voyage. Il fit la présentation au député de Carillon d'une photographie d'un groupe comprenant M. Préfontaine lui-même entouré des raquetteurs et d'amis de Saint-Pierre.

On se livra ensuite à des chants et à des jeux de salle. Les heures passèrent rapidement; ce fut superbe d'entrain. M. Leclerc est un président idéal pour organiser une fête et pour y maintenir le feu roulant.

Par ses soins et sous sa direction nos députés, un ancien maire de la ville, et plusieurs autres messieurs de gros et petit calibre prirent à un moment donné le chemin du plafond dans un *bounçage* endiablé!

M. Préfontaine, qui avait été fait membre honoraire du club pendant la soirée a pris un vif intérêt au programme; il y a même participé avec succès et a vaincu un de nos meilleurs athlètes dans un concours très applaudi.

Vive le Voyageur !

La Ignolée

Ce mot "La Ignolée" désigne à la fois une coutume et une chanson: apportés de France par nos ancêtres, elles sont aujourd'hui presqu'entièrement tombées dans l'oubli.

Cette coutume consistait à faire par les maisons, la veille du jour de l'an, une quête pour les pauvres (dans quelques endroits on recueillait de la cire pour les cierges des autels) en chantant un refrain qui variait suivant les localités, refrain dans lequel entrait le mot "La Ignolée", guillonée, la guillona, aguilanleu", suivant les dialectes des diverses provinces de France où cet coutume s'était conservée des anciennes mœurs gauloises.

M. Ampère, rapporteur du "Comité de la langue de l'histoire et des arts de la France, etc.," a dit, au sujet de cette chanson: "Un refrain peut-être la seule "trace de souvenirs qui remon- "tent à l'époque druidique."

Il ne peut y avoir de doute, sur le fait que cette coutume et ce refrain aient pour origine première la cueillette du gui, sur les chênes des forêts sacrées, et le cri de réjouissance que poussaient les prêtres de la Gaule Druidique "Au gui l'an neuf", quand la plante tombait sous la faucille d'or des druides.

Dans nos campagnes c'était toujours une quête pour les pauvres qu'on faisait, dans laquelle la pièce de choix était un morceau de l'échine du porc, avec la queue y tenant, qu'on appelait l'"échignée" ou "la chignée." Les enfants criaient à l'avance en précédant le cortège: La ignolée "qui vient!" On préparait alors sur une table une collation pour ceux qui voulaient en profiter, et les dons pour les pauvres.

"Les Ignoleux", arrivés à la maison, battaient devant la porte avec de longs bâtons la mesure en chantant: jamais ils ne pénétraient dans le logis avant que le maître et la maîtresse de la maison,ou leurs représentants ne vinssent en grande cérémonie leur ouvrir la porte et et les inviter à entrer. On prenait quelque chose, on recevait les dons, dans une poche qu'on allait vider ensuite dans une voiture qui suivait la troupe; puis on s'acheminait vers une autre maison escortés de tous les enfants et de tous les chiens du village, tant la joie était grande...et générale!

Voici la chanson 'Ignolée" telle qu'on la chantait encore en Canada, il y a quelques années, dans les paroisses du bas du fleuve:

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De v'nir vous voir une fois l'an.
Une fois l'an ce n'est pas grand' chose
Qu'un petit morceau de chigné.
Un petit morceau de chignée
Si vous voulez.
Si vous voulez rien nous donner,
Dites-nous lé
Nous prendrons la fille ainée,
Nous y ferons chauffer les pieds!
La Ignolée! La Ignoloche!
Pour mettre du lard dans ma poche!
Nous ne demandons pas grand' chose
Pour l'arrivée.
Vingt-cinq ou trente pieds de chignée
Si vous voulez
Nous sommes cinq ou six bons drôles.
Et si notre chant n'vous plait pas.
Nous ferons du feu dans les bois
Etant à l'ombre,
On entendra chanter l'coucou
Et la Coulombe!

Le christianisme avait accepté la coutume druidique en la sanctifiant par la charité, comme il avait laissé subsister les "menhirs" en les couronnant d'une Croix. Il est probable que ces vers étranges.

Nous prendrons la fille ainée,
Nous y ferons chauffer les pieds! sont un reste d'allusions aux sacrifices humains de l'ancien culte gaulois. Cela rappelle

UNE FEMME MALADE DEPUIS DES ANNEES

Veut que d'autres femmes sachent comment elle fut finalement rendue à la santé.

Hammond, Ont.—"Je passais justement l'Age Critique et pendant deux ans j'eus des chaleurs, maux de tête, douleurs en arrière de la tête, j'étais constipée, faible et me sentais nerveuse. Le médecin qui me soignait depuis des années, ne pouvait plus me donner aucun soulagement; c'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, le Purificateur du Sang et les Pilules pour les Rognons qui m'ont débarrassée de tous ces symptômes, et je vous donne la permission de publier mon témoignage."—Mde Louis Beaucage, Sr., Hammond, Ont., Canada.

New-Brunswick, Canada.—"Je puis recommander chaleureusement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à toutes femmes souffrantes. J'en ai pris pour ma faiblesse et des menstruations douloureuses et il m'a complètement guérie."—Mde DeVere Barbour, Harvey Bank, New Brunswick, Canada.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines naturelles, ne contient aucun narcotique, ni aucune drogue dangereuse, et tient aujourd'hui le record comme ayant été le remède ayant le mieux réussi dans toutes les maladies féminines connues, et des milliers de témoignages volontaires, qui sont dans la filière du Laboratoire Pinkham, à Lynn, Mass., sont là pour prouver ces faits. Toute femme souffrante se doit à elle-même d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Si vous désirez des conseils particuliers, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., à Lynn, Mass. (confidentiellement). C'est une femme qui ouvrira, lira et répondra à votre lettre et la gardera dans le plus grand secret.

JOS. LECOMTE,

Notaire Public.

65 Rue Osgoode, Ottawa, Ont

Agent de terres au Manitoba

S'occupe du règlement de Patentes, etc., etc.

T. A. Irvine Jos. Turner J. W. Mould

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

TELEPHONE Main 8132

STANDARD PLUMBING CO'Y

No. 44 Avenue Provencher
Saint Boniface.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

Soumissions.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour maisons d'écoles, Little Pines Reserve ou Red Pheasants Reserve seront reçues jusqu'à midi, le 27 Février 1913, pour l'érection d'une maison d'école et une résidence pour le maître et aussi une résidence et une maison d'école à la Réserve Red Pheasants.

Les soumissions devront être pour deux bâtisses complète sur chaque réserve.

On peut examiner les plans et devis aux bureaux de l'Agent des Sauvages Battleford et à W. J Chisholm Inspecteur des agences sauvages à Prince Albert, et au bureaux des Sauvages à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, fait sur une banque à charte, pour un montant égal à 10 p. c. du montant de la soumission; ce chèque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant déclinent sur demande de signer leur contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera renvoyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Toute insertion non autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée.

J- D. McLEAN,
Asst-députée et secrétaire du département des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 3 Janvier 1913

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature du Manitoba à sa présente session d'un acte incorporant les Frères de la Société de Marie.

Daté à Winnipeg ce onzième jour de janvier 1913.

NOEL BERNIER
Avocats des Réquérants

le chant de Velléda dans les Martyrs de Chateaubriand:— "Teutatès veut du sang.. au premier jour du siècle...il a parlé dans les chêne des druides!"

J. C. TACHE.

—(Forestiers et Voyageurs)

UN DANGER A EVITER

Il n'y a rien de plus dangereux qu'un rhume négligé, qui peut entrainer la pneumonie aux conséquences graves, sinon fatales, ou encore préparer le terrain aux germes de la consomption.

Il est aussi facile de guérir un rhume à son début, qu'il est difficile d'enrayer la prodigieuse multiplication des microbes de la Consomption, une fois que les poumons sont infectés et la Constitution minée et menacée de destruction à bref délai. Soignez donc ce petit rhume sans retard et ne compromettez pas votre santé, ne risquez pas votre vie par imprévoyance. Quelques doses de Baume Rhumal, le Spécifique des Affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons, vous guériront. Plus d'un quart de siècle de succès. En vente partout 25c. la bouteille.

Joseph Bernier, M. P. P. H. P. Blackwood
Noel Bernier A. Bernier

Bernier, Blackwood & Bernier

AVOCATS-NOTAIRES

Argent à prêter sur hypothèques.
Placement de capitaux privé

Bureaux : 401, 4 Bloc Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg.

Téléphones: MAIN { 2079 / 4767

Albert Dubuc Jacques Mondor
Edmond Beaudry

DUBUC, MONDOR & BEAUDRY

Avocats, Avoués et Notaires

Bureaux :
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin Main et Portage
WINNIPEG, - - - Man.
Telephones Main 8696 et Main 583
Placements de capitaux privés

Telephone 334 B. de P. 319

A. J. H. Dubuc

AVOCAT ET NOTAIRE

Avenue du Portage (Cote Sud
4me porte de la Rue Main
Bloc du Trust & Loan

ARGENT A PRETER—Placements de fonds privés

Telephone 334

DR. G. A. DUBUC

BUREAU

No. 81, Avenue Provencher
ST. BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.

TELEPHONE 1647

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE

SPECIALITE :
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME

SOMERSET BLOCK

Chambre 245 Avenue du Portage,
Téléphone Main 7204 Winnipeg
CONSULTATIONS : 2 à 5 P. M.
Tél résidence Main 2613. St-Boniface

CHIRURGIEN

DR. R. J. HURST, MEMBRE DU COLLEGE Royal d'Angleterre, licencié médecin du Collège Royal à Londres. Spécialité: maladies nerveuses et maladies de femmes. Bureau 305, Bâtisse Kennedy, Avenue du Portage (en face Eaton). Phone Main 814. Heures de bureau, de 10 12, 3 5 et 7-9.

DR. N. A. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface

BUREAU

No. 163, Avenue Provencher
ST-BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 5 p. m.
7 à 8½ p. m.

TELEPHONE MAIN 1392

F. DE GRAMONT

Notaire Public

FERMES et LOTS de VILLE A VENDRE

ASSURANCES — ARGENT A PRÊTER

Phone Main 13306
221 Avenue McDermot
Chambre 46

J. GRYMONPRE

Notaire Public, J. P.

Licencié en droit de la Faculté de Paris

283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE

Terres à vendre. Prêts hypothécaires.

Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 9 A. M. 1 à 3, 8 à 9 P. M.

De Notaris Spreckt vlaamsch

Phone Main 1886

J. L. DEVAUX

Avocat, Notaire, etc.

308 Edifice McIntyre, - Winnipeg, Man.

Téléphone Main 7488

DR. M. GERVAIS

BUREAU

No. 426, Rue St-Jean-Baptiste
ST-BONIFACE

CONSULTATIONS
9 à 11 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 10 p. m.

Telephone Main 3174

J. A. BEAUPRE

Avocat, Notaire, etc.

312 McINTYRE BLOCK

WINNIPEG

Gevaert et Deniset

IMMEUBLES

ENTREPRISES GENERALES

88 AVENUE PROVENCHER - - SAINT-BONIFACE

Téléphone Main 2854

J. C. BACUEZ & CIE

BUREAUX:

No. 216 Avenue du Portage
Winnipeg

TELEPHONE MAIN 624

146 Rue de la Morinie,
Saint-Boniface

TELEPHONE : MAIN 3819

LOTS A VENDRE, sur les rues Marion, Oak, Des-Meurons, Avenue Provencher.

ACRES A VENDRE à St-Boniface, St-Vital, Transcona.

FERMES

ASSURANCES: Incendie, Vie, Accidents, Grêle, Bétail, Responsabilité, etc.

ARGENT A PRETER

Progres rapide a Souris

Un bon endroit pour acheter c'est là où les choses ont été tranquilles mais où s'annoncent de surs et grands développements.—Quand une ville a été très annoncée et que de gros profits en immeubles y ont été réalisés, les prix sont trop élevés.

A Souris les prix sont bas, mais avec plusieurs centaines d'hommes qui viendront travailler aux usines du C. P. R., avec les bâtisses qu'on élèvera et les développements qui s'élaborent, on peut s'attendre à de gros profits.

Procurez-vous de la littérature sur Souris.

CANADIAN EMPIRE,

Bâtisse : 219 Phœnix Coin Notre-Dame & Princess Winnipeg

Excursion pour Noel

DANS LES VIEUX PAYS

Du 7 Nov. au 31 Dec.

Le Grand Tronc Pacifique mettra à la disposition des passagers de l'Ouest des chars dortoirs de tous les points de l'Ouest à l'Atlantique faisant connection avec les Bateaux des Vieux Pays.

POUR L'EST DU CANADA

(Tous les jours durant Decembre)

Chars Touristes et dortoirs tous les jours durant le mois de décembre entre Edmonton, Scott, Biggar, Saskatoon, Nokomis et Winnipeg.

Voyagez par le Grand Tronc Pacifique faisant connection à St-Paul, Minneapolis, Chicago et les Villes de l'Est.

La ligne du Grand Tronc Pacifique est la plus belle de l'Ouest. Lumière électrique dans les chars dortoirs et palais.

BILLETS POUR TOUTES LES LIGNES OCEANIQUES

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Prix, billets, et toutes autres informations en s'adressant à tous les agents du Grand Tronc Pacifique, ou à

W. J. QUINLAN
Agent des Passagers du District

260 Ave. du Portage, Winnipeg Phone M. 5378, 7098

Harley & Dandurand

CONTRACTEURS EN

Charpente, Maconnerie, etc.

46 Rue Hamel

ST-BONIFACE, - MAN.

Ouvrage garanti

Estimation fournie sur demande

Monteith, Fletcher & David

Avocats et Procureurs

BUREAU:

No. 403, Northern Crown Bank Chambers
232 AVENUE du PORTAGE
PHONE MAIN 669
Winnipeg Canada

WINNIPEG Business College

Dr. P. J. Gallagher

Chirurgien-Dentiste

"DISMORR" BLOCK, Suite 3
327 Avenue du Portage
WINNIPEG

Le Docteur a la pratique du Collège de St-Boniface et parle les deux langues, le français et l'anglais.

PHONE M. 7929

Dr Louis F. BOUCHE

Chirurgien-Dentiste

Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans; membre fondateur de la Société de Stomatologie; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.

2½, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram.

Tél. 350

Shiloh 25¢

Le remède des familles contre les toux et rhumes "Shiloh coûte si bon marché et fait tant de bien."

The Guilbault Co.

Entrepreneurs LIMITE

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES.

CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que : Gravier, Sable, Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

Bureaux et Cours : Estimations fournies

Norwood, St-Boniface

Télephones : { Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 B. de Poste, 148

J. D'AOUST, Tel. Main 5598. E. DUGAL, Tel. Main 7469

D'AOUST & DUGAL

Entrepreneurs de

Plomberie, Chauffage à eau chaude, air chaud et vapeur, Ventilation, Couverture, Plafond Métallique, Corniche et Echelle de Sauvetage.

Tel 6645 B. de P. 158

239 Ave Provencher (Coin rue Thibaut) St. Boniface

Platre Pour Muraille

LATTES

A L'EPREUVE DU FEU

Les marques **Empire** constituent une marchandise spéciale et sont les meilleurs plâtres brevetés qui soient sur le marché. Nos lattes EMPIRE remplacent avantageusement les lattes en bois et retardent considérablement le feu.

MANUFACTURÉS SEULEMENT PAR

MANITOBA GYPSUM CO. Ltd., Winnipeg, Man.

PEAUX CRUES

Achetées Argent Comptant

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX POUR LES

PEAUX D'HERMINE

ET PEAUX DE BETE PUANTE

Antonio Lanthier

MANCHONNIER

207 Rue Horace, - - Norwood, St-Boniface

Boite de Poste 221, Norwood, Man.

TELEPHONE MAIN 3254

OUVERT TOUS LES SOIRS

Un Fait Digne de Mention

Est que la bière enregistrée de Drewry

Refined ALE

est bonne pour la santé

Elle est faite avec une eau pure, de drèche et de houblon, pas de sédiment

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY
WINNIPEG MAN.

Charbon et Bois de Chauffage

J. T. Clement

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert une nouvelle Cour à Bois, 17 Rue Aulneau, à des prix réduits.

Prompte livraison dans toutes les parties de la Ville.

Vos commandes sont sollicitées

Boite de Poste No 1
Telephone 3054

BOUX BROS. CO.

ENTREPRENEURS

Estimations fournies pour ouvrage en plâtre, travaux en ciment, imitation de marbre.

59 RUE BERRY
Norwood, Manitoba
PHONE MAIN 3496

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher, entre le pont de la Seine et le C. N. R

Telephones Main 2625 | 2626

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournes. Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse.

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne, Man.

Le WALKER

LE PLUS BEAU THEATRE DU CANADA

Phone Garry 2520

Cette Semaine

Matinée samedi

Le grand acteur anglais

Mr. Lewis Waller

ainsi que

MADGE TITHERADGE

dans la comédie

A Marriage of Convenience

Rideau à 8. h. Voitures à 10.40 h.
Soirs $2.00 à 25c. Mats $1.50 à 25c

La Semaine prochaine

Mat. Mercredi et Samedi

Harry H. Harris présentera

La comédie musicale

The Quaker Girl

avec

VICTOR MORLEY

et un grand chœur orchestral de 100

Soirs, $2.00 à 25c. Matinées, $1.50 à 25c



Votre vue peut faiblir, c'est peut-être la première fois que vous vous en apercevez. Si oui, vous avez besoin d'aide. Consultez-nous. Nous examinons scientifiquement les yeux et préparons des verres qui améliorent la vue. Examen gratuit.

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien

84 Ave Provencher, St. Boniface



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir —Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payee.



Departement de la Milice et de la Defense

VENTE A L'ENCHERE D'EFFETS MILITAIRES CONDAMNÉS.

PAR ordre de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, certains effets militaires condamnés, consistant en cinq tonnes de vieux fer, quatre tonnes et quart de fonte, 750 livres de vieil acier, ½ tonne de vieux métaux mêlés, 36 paires de chaussures et plusieurs autres articles, seront vendus à l'enchère, mercredi le 29 janvier 1913, aux magasins militaires à Winnipeg, Manitoba.

Le capitaine P. T. E. Boulanger, l'officier en chef des magasins militaires, aux casernes Osborne, à Winnipeg, fournira tous les renseignements voulus.

Les articles achetés devront être enlevés dans les quarante huit heures après la vente.

La vente aura lieu à 10 heures a. m.
Conditions d'achat, Comptant

EUGENE FISET, Colonel,
Sous-ministre.
Ministère de la Milice et de la Défense.
Ottawa, 29 decembre 1912.

La publication de cette annonce, sans l'autorisation du ministère, ne sera point payée.—Q. G. 96-31 7.

A Vendre

Trois lots près de la gare de LaBroquerie, avec maison à deux etages. 30x40, magasin, hangar, écurie. Fond de magasin.

S'adresser à JOSEPH LAMBERT,
LaBroquerie.

21 janvier 1913—J. N. O.

Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis publics est par les présentes donné que le et après le 4 Fevrier 1913, les terres à culture suivante seront mises à la disposition du public qui pour a faire son ent. ou comme Homestead.

Township 28, Rang 4, à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 28, Rang 5, à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 30, Rang, 6, à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 30, Rang, 7 à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 30, Rang 8, à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 29, Rang 2, à l'Ouest du Méridien Principal.

Daté à Winnipeg, ce 3ème jour de Janvier 1913.

L. RANKIN,
Agent.

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Sarah Lillian Attwood, l'épouse de Frederick Spencer Attwood de la municipalité de Shoal Lake, province de Manitoba demendera lors de la prochaine session au Parlement du Canada, un "Acte de divorce" contre le susnommé Frederick Spencer Attwood, de la Cité de Minneapolis, état de Minnesota dans les Etats-Unis de l'Amérique;

pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à la Municipalite de Shoal Lake, province de Manitoba, le 6 Novembre 1912.

(Signé)
SARAH LILLIAN ATTWOOD

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session par la Canadian Western Railway Company (incorporee par le Chapitre 69 St tuts du Canada de 1909) d'un Acte: 1. Etendant le temps pour le commencement et l'achèvement des lignes de chemin de fer de la Compagnie; 2. Pour changer partiellement la route de la dite Compagnie en amendant la section 7, sous-section A. de l'Acte d'incorporation en effacant les quatre premières lignes de la dite sous-section et leur substituant les lignes suivantes:

"D'un point sur la frontière Internationale à ou près du Village de Coutts, dans la Province de l'Alberta, de là dans une direction nord ouest vers le Village de Cardston; de là dans une direction nord-ouest à travers le Village de Pincher Creek

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON.
Avocats de la Compagnie requérante.

La Corporation Episcopale de l'Eglise Grecque Ruthene

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session, ou à sa prochaine session si telle demande ne peut être faite durant la prochaine session et un Acte en conséquence être passé et sanctionné, d'un Acte incorporant le Très Révérend Nicetas Budka, Evêque de l'Eglise Catholique Grecque Ruthene et ses successeurs en office, étant de la même foi et du même rite, et nommés par le pontif romain, et persévérant en communion avec Rome. les évêques de la dite Eglise Catholique Grecque Ruthene dans le diocèsse du Canada, comme corps légal du dit diocèse sous le nom de "La Corporation Episcopale Catholique Grecque Ruthene", avec pour cette corporation pouvoirs d'acquérir des terres, d'emprunter de l'argent sur hypothèque d'incorporer, établir, maintenir et faire fonctionner des paroisses ou missions; d'elever, maintenir et faire fonctionner des églises, séminaires, écoles, collèges, orphelinats et hôpitaux dans n'importe quelle province du Canada: aussi pour l'avancement, de toutes autres manières, de l'éducation et de la religion, des œuvres de charité et de bien faisance, avec autres, ouvoirs tel acte conférant à la dite corporation les propriétés de culte des Eglise Catholiques Grecques Ruthènes à travers le diocèse; pouvoir aussi de recevoir des dons legs; et tel acte conférant d'une manière générale les pouvoirs et privilèges dont jouissent les corporations semblables.

TOHMAS J. MURRAY,
310 Sterling Bank Bldg
Winnipeg, Manitoba
Avocat pour les requérants

Edward J. Daly 19 Elgin Street, Ottawa, Ont. Ottawa Agent.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Departement de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivee prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.

S. A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

Canadian Western Railway Company

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session par la Canadian Western Railway Company d'un acte étendant le temps prescrit pour par elle commencer ses opérations et compléter la construction du chemin de fer qu'elle a été autorisée de construire par le chapitre 69 des Statuts de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 15 novembre 1912.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Avocats des Réquérants.

Perkins, Fraser & Gibson,
Agent à Ottawa.

La Prudential Life Insurance Co

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session, par la Prudential Life Insurance Company et ses directeurs, étant une Compagnie incorporée par la Législature du Manitoba, Chapitre 67 des Statuts de Manitoba de 1903, du'n Acte pour incorporer la "Prudential Life of Canada" avec pouvoir de prendre et de continuer les affaires, l'actif et le passif de la dite Compagnie Provinciale et de faire car tout le Canada de l'assurance-vie dans toutes ses branches aux termes de la licence smise à la dite compagnie en vertu au Statu à cet effet et avec tels autres pouvoirs necessaires, usuels et incidents à telle compagnie en vertu de l'Acte des Assurances de l'année 1910.

Daté ce 31ème jour de décembre 1912

LEWIS & SMELLIE,
7 Trust Building, Ottawa, Ont
Avocats des réquérants.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m. lundi, le 10 fevrier, 1913 des soumissions pour la construction d'un Edifice public a Morden Man, les quelles soumissions devront être cachetées, adresses au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse les mots: "Soumission pour l'édifice public à Morden, Man

On peut consulter les plans, devis les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de H. E. Matthews, architecte, surintendant des edifices publics dans la provinceant des nitoba, Winnipeg., Man et au bureau du Maposte à Morden. Man

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne teindra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dument libelles, signées de la main des concurrents, avec designation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs residences; s'il s'agit de sociétes, chaqueassocie devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal a dix pour cent (10p. c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepte par une banque à charte accompagner chaque soumisions, Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura ete acceptée refuse de signer le contract d'entreprise ou n'execute pas integralement contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront ete acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
R. C. DESROCHERS
Secrétaire

Ministere des Travaux Publics, Ottawa,
15 Janvier 1913

Receptions

Madame G. A. Dubuc, avenue Provencher, recevra, vendredi, le 24 du courant, de cinq heures à sept p. m.

* * *

Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, recevra, avec madame de la Giclais, mercredi prochain, le 29 du courant, de quatre heures à six; et à l'avenir, le quatrième mercredi de chaque mois.

* * *

Madame J. P. Tremblay, 789 avenue Wolseley, Winnipeg, recevra, jeudi, le 30 du courant, de trois heures à six.

Chez Nous et Autour de Nous

—A vendre, 8 vaches S'adresser à M. Charles Bohémier; St. Norbert.

—On demande un jeune garçon. S'adresser à l'imprimerie du *Manitoba*.

—Maison, à louer s'adresser au No. 28 rue Aulneau, ou téléphones au No. 3254 Main.

—A vendre bois et charbon, Marcoux et Cie., No 64 Avenue provencher, Telephone Main 4372.

—On demande une servante. S'adresser à Mme W. Ledoux, 202 rue Horace. Phone Main 6054.

—M. J. B. Leclerc a accepté de vendre, comme agent, la balayeuse électrique "Truic"; aussi les fers électrique "Fansteel" et le moulin électrique "Gem Motor".

—A VENDRE—Un lot magnifiquement situé sur la rue Marion, près de la rue Archibald et des "Stock Yards". S'adresser à M. Alex. Bernier, 401 Bloc Somerset. Phone M. 4767.

—M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toute sortes, charbon dur ou mou. Adresse, No 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu Livraison sous le plus court délai. Satisfaction garantie. Téléphone Main 2197.

—On peut s'inscrire dès maintenant pour l'étude de toutes lematières commerciales: Tenus des Livres, Arithmétique, Claviegraphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano, etc. Cours du jour et du soir. Méthodes rapides. Prix modérés. M. J W. Poisson, 321 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

—Le club de raquetttes *Le Voyageur* sortira mercredi soir avec les clubs de Winnipeg pour une "Union Tramp" et jeudi soir il recevra les clubs Holly et Snow Birds; durant la marche le club ira saluer à sa résidence, rue Eugénie, le maire de la Cité M. T Berry; il y aura à la salle dîner et programme de musique et de jeux.

—Le premier convoi de bestiaux a été amené aux *Stock Yards* de Saint-Boniface, lundi dernier. Ce convoi se composait de cinq chars portant 130 bêtes à cornes pour la Swift Canadian Company. D'ici au printemps on amènera dans les cours environ 500 têtes Ces cours à bestiaux ne seront complétées que cet été mais déjà le bétail peut y être aménagé.

—Extrait d'un compte-rendu, par le *Free Press*, d'un concert du "Woman's Musical Club." "Le bijou du programme a été peut-être été un quatuor de violons par Melles Barrack, Price, Gofine et Crawford, élèves de M. Camille Couture. Leur interprétation du concerto de *Maurer* a été à peu près parfaite; elle révèle un enseignement soigné dans tous ses détails."

—Mardi, le 14 janvier, dans les nouvelles salles de la Paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg, ont recommencé les intéressantes parties de cartes, que les dévouées dames de la paroisse organisent avec tant de succès, au profit de l'école. Tous les amis du Sacré-Cœur y sont très cordialement invités; ils feront un acte de très grande charité, en allant passer là tous les mardis une très agréable soirée.

—Cette semaine au Théâtre Walker M. Waller le grand comédien anglais, dans "A Marriage of Convenience"; la soirée commencera à 8.30; prix: de $2 00 à 25c. La semaine prochaine la comédie musicale "The Quaker Girl"; semaine du 3 février, vues animées de Paul J. Rainey, le sport millionnaire: chasse en Afrique et beaucoup d'autres vues intéressantes. Le 17 fév. le grand récital de Mme Clara Butt.

—Les recettes du tramway à Winnipeg ont augmenté en 1912 dans des proportions considérables. C'est le progrès matériel qui s'affime partout.

—Ces épingles à chapeaux! Le contrôleur Cockburn, à Winnipeg, s'est fait piquer le nez samedi par une de ces épingles en voulant donner sa place dans un tramway à l'élégante propriétaire du dangereux chapeau. Et voilà que de nouveau on fait de sages et doctes considérations sur les périls de cette mode des longues épingles! Rassurez-vous, Mesdames, les hommes vont bientôt rentrer dans le silence.

—Hier soir se tenait, dans les salles du Sacré-Cœur, la seconde partie de cartes de la série. Les heureux gagnants ont été Melle B. Simoneau et M. A. Trudel, ainsi que Mme A. Préfontaine et M. Emile Morin, pour prix de consolation Compatriotes de St-Boniface, allons nombreux chaque mardi soir, encourager les efforts que font les paroissiens de l'église canadienne française de Winnipeg pour subvenir aux besoins de l'école du Sacré-Cœur.

NAISSANCE

A Winnipeg, le 18 courant, Madame J. H. Lemire, une fille.

MARIAGE

Hier a eu lieu à Winnipeg, le mariage de Mademoiselle Rose Moscovitch, de cette ville, avec M. Samuel Steinberg, marchand à Transcona.